

# Les décibels montent contre la LGV dans le Val de l'Arc

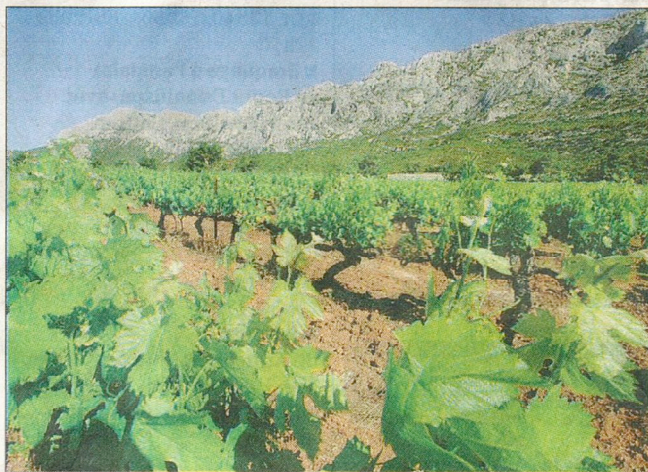
Par Carole Barletta

cbarletta@laprovence-presse.fr

**P**as de répit pour les opposants au tracé de la ligne à grande vitesse (LGV) passant par la vallée de l'Arc: un collectif de maires s'est créé et alors que sa pétition a recueilli 3 500 signatures en quinze jours, l'association des vignerons de la Sainte Victoire organise vendredi un "concert TGV" pour mobiliser la population.

Voilà huit ans que Réseau Ferré de France a lancé les premières bases de la LGV. Destinée à relier l'arc méditerranéen, de l'Espagne à l'Italie, la LGV ambitionne de positionner Marseille et sa région comme nœud incontournable également de l'axe Paris-Nice. Plusieurs scénarii ont été élaborés: faire passer la LGV de Marseille le long du littoral jusqu'à Toulon, longer Sainte Victoire par le nord pour un tracé Durance ou par le sud depuis la gare actuelle de l'Arbois, le long de l'autoroute 8. Alors qu'il était fait état lors des dernières municipales d'un courrier du président de la République appuyant un tracé des grandes métropoles empruntant Marseille et rencontrant un large consensus, fin juin, le préfet, rejoint par le maire de Marseille, se positionnait pour le choix de la gare de l'Arbois. Ceci en raison d'un gain de temps (23 minutes) et d'argent (1,7 milliard d'€).

Il s'en est suivi une fronde des politiques - président du conseil général en tête et nou-



► M. Jauffret, président de l'association des vignerons Sainte Victoire, estime que les vignobles sont en danger. / PHOTO F. LAUNETTE

veau patron de Marseille Provence Métropole - et la communauté du pays d'Aix a signé une motion défavorable, sa présidente, Maryse Joissains, prédisant "la mort du territoire". La phase décisionnelle a été reportée de la mi-juillet au 3 octobre.

"Le comité d'orientation réuni autour du préfet présentera les avantages et inconvénients des différents projets", explique-t-on à RFF. Conseils généraux, conseils régional, structures

intercommunales, jusqu'à la principauté de Monaco qui a pris le train en marche, y sont attendus. RFF espère "un consensus politique": "Après 18 mois de concertation, les études sociologiques, économiques, environnementales, techniques ont été faites; on est sur les starting-blocks. La décision au final sera prise par Paris. Il serait dommage que la région soit écartée de la LGV."

"Les dégâts seraient irréremédiables, menace Jean-Luc

Jauffret, président de l'association des vignerons Sainte Victoire qui regroupe 600 viticulteurs pour 3 000 ha de vignes. La LGV traverserait nos vignobles, notre outil de travail, au pied de Sainte Victoire."

"Et un site remarquable en voie de classement au patrimoine mondial de l'Unesco", enchaîne Jean Bonfillon, maire de Fuveau, membre du collectif de maires\* opposé au tracé du val de l'Arc. "Il n'est pas question d'impacter une nouvelle fois la vallée déjà flanquée de l'A8 avec ses nuisances sonores, la RD6 et ses 25 000 véhicules jour, de l'éventuelle ouverture de la ligne Gardanne-Var, des travaux de contournement de la Barque... Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu?" plaide M. Bonfillon, rappelant la "catastrophe économique" d'un tel choix pour la viticulture, l'agriculture et le monde industriel, largement représenté à Rousset, Trets et Peynier.

Le collectif, "associant des élus de toutes tendances", en appelle aux élus du Département, de la Région, de la communauté urbaine de Marseille et celle d'agglomération du pays d'Aix, et de la cité phocéenne, "pour un regroupement des forces désireuses d'influencer le gouvernement à faire le choix du réalisme et du bon sens". ■

(\*) Les Pennes Mirabeau, Cabriès, Bouc-Bel-Air, Meyreuil, Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge, Beaurecueil, Rousset, Peynier, Puylobier, Trets.

## "LGV RAVE"

► **Le vendredi 22 août**, l'association des vignerons de la Sainte Victoire organise un concert TGV sur le pont autoroutier de Trets, dès 7h30, pour 24 heures rythmées à coups de 120 décibels. Un poids lourd a été loué pour l'occasion, muni d'enceintes habituées à animer les rave parties, afin de configurer les nuisances sonores qu'occasionnerait le passage de la LGV.

► **Le 1<sup>er</sup> septembre**, une manifestation est également prévue à Marseille avec remise de la pétition en préfecture.